

Juin 2024

Le Petit Boétrat



Mesdames, Messieurs, chers Administrés,

Il aura fallu cinq mois très pluvieux pour que nos réserves d'eau potable se reconstituent et nous permettent d'aborder un été sans crainte de restrictions. Si le spectre de l'aridité semble s'éloigner, une utilisation raisonnée de l'eau doit rester présente dans nos comportements.

Le 16 mars dernier, à l'initiative conjointe de la municipalité, de l'association communale de chasse la Bourguignonne et de la fédération départementale des chasseurs, une quarantaine de personnes de tous âges, des écoliers aux retraités, se sont activées pour ramasser les déchets le long de nos voies communales. C'est 5 m³ d'objets divers qui ont été retirés de la nature.

Pour les collectivités, printemps rime chaque année avec budgets.

Les collectivités ne bénéficient pas d'aides compensatrices particulières dans cette période d'augmentation des énergies, des salaires et des coûts de fournitures. Le Conseil Municipal a donc voté une augmentation de 2% du taux de taxe foncière sur le bâti.

En 2024 le budget principal de la Commune atteint un niveau exceptionnel dû au retard causé par le covid et ses suites. Trois chantiers importants qui devaient se succéder se réalisent en même temps. Vous trouverez les explications dans les pages qui suivent.

Votre maire et ses Conseillers vous souhaitent un bel et bon été !

Jean-Paul BONTEMPS, Maire

L'actualité de Boyer :

Cérémonie du 8 Mai : Armistice mettant fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe



Nous remercions les personnes présentes à cette cérémonie, tout particulièrement les écoliers et les enseignants qui leur avaient fait réviser la Marseillaise. Ont accompagné cette cérémonie les Présidents d'Associations ainsi qu'un militaire habitant de BOYER.

Budgets 2024

Budget Panneaux photovoltaïques :

Recettes - Fonctionnement : 140 769.15 € dont 116 445,15€ d'excédents antérieurs reportés

Dépenses - Fonctionnement : 140 769.15 € dont 115 000.00 € d'excédent affecté au budget principal

Recettes - Investissement : 37 241.32 €

Dépenses - Investissement : 37 241.32 € dont 18 230,32€ d'excédent reporté



Budget Principal de la Commune :

Recettes - Fonctionnement : 620 147.88 €

Dépenses - Fonctionnement : 620 147.88 €

Recettes - Investissement 1 238 402.13 € dont les aides à recevoir pour les travaux et le remboursement du FCTVA sur les travaux.

Dépenses - Investissement 1 238 402.13 € dont 520 455.77 € de restes à réaliser au 31/12/2023 pour les travaux de la commune (Lavoir + Eglise+ Maison legs) depuis 2021.

Le budget des panneaux Photovoltaïques a dégagé un excédent de 116 445.15 € cumulés dont 115 000€ seront affectés aux travaux de la commune en 2024.

Chantiers en cours et à venir

- **Restauration du lavoir de Pymont :**

Dossier engagé en 2020 avec l'Association Tremplin.

Début de travaux en 2021 puis, par manque de personnel, retard. Fin 2023, taille des pierres.

Reprise des travaux sur site début 2024. Pour combler le retard, nécessité de 5 à 8 actifs sur le chantier avec l'aide d'un agent du service technique de la commune quelques heures par semaine avec tractopelle. Fin de travaux promise cet automne.

- **Rénovation de la Maison Maurice, 137 rue du Bourg :**

Début des travaux juillet 2023.

Hors d'eau et d'air, actuellement au stade d'aménagement de l'étage.

Fin des travaux prévue dans le marché public en automne.

Nos agents communaux œuvrent dans le sous-sol qui ne peut être aménagé en logement.

- **Rénovation de l'église :**

Début de travaux en octobre 2023.

Le gros œuvre dans l'intérieur est terminé, les finitions sont en cours.

Une reprise d'une petite partie de l'extérieur débutera sous peu.

Fin des travaux en fin d'été.



Une inauguration sera organisée, à laquelle vous serez invités.

Rappel : la souscription de la Fondation du Patrimoine est toujours ouverte, les dons des particuliers et des entreprises sont défiscalisés à hauteur de 66 % dans la limite de 20% de vos revenus. Merci aux généreux donateurs.

- **Projet champ de panneaux photovoltaïques :**

L'enquête environnementale est terminée. Ses conclusions prennent en compte notre volonté de dissimulation dans le paysage, de respecter une distance de 60 m de toute habitation, zone dans laquelle une densification de boisement permettra de réduire au maximum la co-visibilité. Le fait de n'utiliser seulement 40% des surfaces de ces parcelles pour une installation solaire, laissera un espace conséquent à la biodiversité qui aura aussi sa place dans la partie construite.

Dates des prochaines manifestations des associations

La Pierre Fiche : Mme Catherine HUMBERT, Présidente - 06.75.24.53.05

Nettoyage des statues le mardi de 9h à 11h30 salle polyvalente

Réunion Préparation Brocante : 12 juin à 19h salle polyvalente

Adhérents ou pas, nous avons besoin de bonnes volontés pour nous aider le jour de la brocante. Nous vous attendons nombreux. Merci d'avance.

Brocante : 23 juin autour de l'église et salle polyvalente de 7h à 18h

Concert : Le 12 Juillet Trompes de Chasse et Orgue à l'abbaye de Tournus à 20h avec les Echos du Chalonnais et Jean Louis Bertucat à l'orgue, Entrée 15€, gratuit pour les moins de 18 ans.

Assemblée Générale : 1er Octobre à 20h salle polyvalente

Marché Artisanal : 17 Novembre de 10h à 18h. Renseignements au 03 85 51 08 16.

Toutes ces manifestations servent à récolter des fonds pour la sauvegarde du patrimoine de Boyer. En ce moment 2 rénovations : le Lavoir de Pymont et l'Intérieur de l'Église.



Merci à tous ceux qui soutiennent notre association par leur cotisation, don ou venue aux manifestations.

Le Foyer Rural : Mr François GIRARD, Président – 06.22.14.85.91

Le Foyer rural vous fait part de ses manifestations et activités du 2ème semestre 2024 :

Dimanche 25 Août 2024 : Bœuf à la broche

Rendez-vous à la Salle Polyvalente de Boyer à partir de 12 Heures.

Menu à 30 € (vins compris) pour les adultes et 10 € pour les enfants de 6 à 12 ans, comprenant : Apéritif - Terrine et salade verte - Bœuf à la broche - Gratin dauphinois - Fromage blanc - Tarte aux pommes - Café - Vin blanc et rouge - Animation au cours de la journée. Chaque participant devra se munir de son couvert. (Assiette, verre, couverts, tasse)

Inscriptions au plus tard le vendredi 16 août auprès de :

Marie-Josée VION – 357 Rue du Bourg – Tel : 03.85.51.11.22 ou 06.81.24.14.23

Gérard GIFFARD – 29 Rue de l'Abbaye – Venière – Tel : 03.85.32.50.76 ou 06.86.48.17.59

(Merci de préciser lors de votre inscription avec le règlement les nom et prénom des participants afin de faciliter l'organisation des tables).

Septembre 2024 : reprise de l'activité « gymnastique d'entretien » de 18 h 30 à 19 h 30

Vendredi 18 Octobre 2024 : Assemblée générale à 19 h 30 à la Salle Polyvalente

Vendredi 8 novembre 2024 : Atelier dégustation de vins + Pizzas en soirée

Contact : François GIRARD : 06.22.14.85.91

Le club St Loup-Généralions mouvement, Mr Michel AUFRANC, Président

Concours de belote le lundi 7 octobre 2024.



LES ATELIERS NUMERIQUES

La Poste a proposé des ateliers pour accéder gratuitement à une meilleure connaissance d'internet et/ou des applicatifs sur tablettes.

18 personnes, en 2 groupes, ont participé à ces ateliers.

Outre cet apprentissage informatique, ces ateliers ont permis des rencontres enrichissantes avec des temps d'échanges.

Après un retour positif, il est demandé de refaire régulièrement ces ateliers avec divers outils informatiques.



PLUI :

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été approuvé le 9 Novembre 2023 par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes entre Saône et Grosne. Il est entré en vigueur le 12 Mars 2024.

La documentation du PLUI est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes, ou bien à la Mairie en format papier.



Vente des cartes de pêche :

L'association AAPPMA met en vente à la Mairie les cartes de pêche. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

Nous avons souhaité mettre à l'honneur Sœur Agnès et ses 104 années

La doyenne des Boétrats est entrée dans sa 105^{ème} année ce 25 mai.

Nous lui avons rendu visite à quelques jours de son anniversaire.

En effet, France (de son prénom de baptême) a vu le jour le 25 mai 1920 à Nice.

A 21 ans, elle entre au monastère de Dourgne dans le Tarn.

Sœur Agnès s'installe dans notre département d'abord à la Loyère, puis en 1963, à Venière. Ce sont 83 ans d'engagement dans ces Abbayes Bénédictines !

Elle a été nommée « mère maîtresse » c'est-à-dire responsable des novices à partir de 1955. Sœur Agnès a ainsi formé en 37 ans plusieurs générations de novices, les 2/3 de la communauté et a pu évaluer l'évolution de la vie de notre Société.

Lorsqu'on l'interroge sur ses fonctions, elle avoue en riant n'avoir pas toujours été très raisonnable, et, quelques fois, grondée par la Mère Supérieure.

Mère Abbessse souligne que sœur Agnès est très créative et inventive. Et Sœur Agnès de rétorquer : « parfois, je dis aux autres sœurs, secouez-vous ! Elles aiment bien que je les taquine ! ».

Le souhait de Sœur Agnès serait de répandre l'amour fraternel entre tous les habitants de Boyer.

Interrogée sur la société actuelle, Sœur Agnès pense qu'elle est courageuse et qu'il est important de s'occuper de la formation des jeunes générations. Elle reconnaît elle-même se sentir parfois dépassée !

Sœur Agnès a été très touchée par la visite de Monsieur le Maire qui n'a pas manqué de lui apporter quelques arums de Boyer pour lui souhaiter avec quelques jours d'avance « un bon anniversaire ».

Nous avons été admiratifs devant la vivacité d'esprit, la mémoire intacte et le dynamisme, dont Sœur Agnès fait preuve à son âge avancé et nous lui souhaitons de se porter ainsi encore longtemps.



Fleurissement de la commune :



-Mme VINCENT 441 Chemin de l'Épine a reçu le samedi 3 février 2024 le 1^{er} prix de fleurissement individuel donnant sur la voie publique des maisons fleuries en Saône et Loire pour 2023.

-Nous remercions vivement la commission fleurissement qui s'occupe de fleurir la commune.

La vie des entreprises

Ajout sur la liste des entreprises de BOYER pour mise à jour :

- Chambres d'hôtes et Gîtes : DEGATIER Gilles, Moulin des Cours du Pont 03.86.96.43.02
- Electricité générale : WEBER Jean-Claude, 309 route de Baudinet 06.40.11.99.83

Rappels pour le vivre ensemble

Les tontes doivent être faites dans les horaires suivants :



Du lundi au vendredi, sauf jours fériés : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

Il est **interdit de brûler des déchets verts**

(végétaux secs ou humides) chez soi,
que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

De même, tous les déchets recyclables et en particulier le plastique, ne doivent pas être brûlés sous peine de contravention.



Après 22 heures, les règles de bon voisinage nous rappellent d'éviter les **bruits excessifs**.

Taille des haies et arbres : nous vous rappelons l'importance de bien tailler les haies et arbres pour la visibilité des usagers de la route empruntant nos voies communales.



Boyer Propre : une nouvelle fois, de nombreux bénévoles se sont réunis le 16 mars afin de nettoyer les abords de nos voies communales. 5 m³ de déchets ont été ramassés. Un grand merci à eux. Respectons leur travail.

Malgré l'**obligation de numérotation**, quelques maisons n'ont toujours pas leur **numéro de rue apposé sur leur mur ou boîte aux lettres**. Les facteurs ne sont dorénavant plus obligés de déposer le courrier, mais plus grave, les pompiers, le SAMU peuvent perdre quelques précieuses minutes pour porter secours à la population !

La commune de Boyer a financé la numérotation et chaque maison avait réceptionné sa plaque portant son numéro. Au cas où cette plaque serait perdue, signalez-vous en mairie, nous organiserons une commande groupée pour réduire le coût qui vous incombera.



Communauté de Commune de Sennecey-Le Grand

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Sennecey-Le-Grand :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h-18h Mercredi et samedi : 9h-12h / 14h-18h

En raison des FORTES CHALEURS la déchetterie passera en horaires aménagés

Communauté de communes : Site internet : www.cc-entresaoneetgrosne.fr

Adresse : 30 rue des Mûriers - 71240 SENNECEY LE GRAND

Tél. : 03.85.44.91.92

Mail : administratif@cc-saonegrosne.fr

Horaires d'ouverture des bureaux du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h

Contacts téléphoniques

-Service Assainissement : 03.85.99.80.07

-Service déchets / environnement : 03.85.44.78.99

-Services Portage de repas : 03.85.44.99.28



France Services, un service public pour tous publics : pour vos démarches administratives

Tél. : 03.85.44.99.28 sans RDV à Sennecey-le Grand ou sur RDV à BOYER.

Horaires de la Mairie et de l'Agence Postale



Vous pouvez nous contacter au 03.85.51.03.69 ou par mail à mairie@boyer71.fr

La Mairie est ouverte au public les :

Lundis de		13h30 à 17h00
Mardis de	9h00 à 12h00 et de	13h30 à 17h00
Jeudis de	9h00 à 12h00 et de	13h30 à 17h00
Vendredis de	9h00 à 12h00 et de	13h30 à 17h00

La permanence du Maire se tient les vendredis de 14h00 à 16h00.

Si vous souhaitez le rencontrer à un autre moment, merci de prendre rendez-vous au 03.85.51.03.69.

L'Agence Postale est ouverte les :

Lundis de		13h30 à 16h45
Mardis de	9h00 à 12h00 et de	13h30 à 16h45
Jeudis de	9h00 à 12h00 et de	13h30 à 16h45
Vendredis de	9h00 à 12h00 et de	13h30 à 16h45



Vous pourrez retrouver les informations de la Commune de Boyer :

- sur notre site internet : www.boyer71.fr
- Sur l'application Panneau Pocket